



DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES

COMMUNE DE TROUILLAS

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Procédure adaptée (article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016)

MAPA < 90 000 € H.T.

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE
POUR LA PROCEDURE DE REVISION DU PLU DE TROUILLAS

1- Nom et adresse de la collectivité qui passe le marché :

COMMUNE DE TROUILLAS

Avenue des Albères - 66300 TROUILLAS

Tel : 04.68.53.06.17

Fax : 04.68.53.51.05

Mail : mairie.trouillas@orange.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.synapse-entreprises.com>

2- Objet du marché

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la procédure de révision du PLU de TROUILLAS

Délai d'exécution : Le délai d'exécution de l'ensemble de la prestation est de 36 mois.

3- Mode de passation

Marché à procédure adaptée, en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

4- Conditions de participation

A l'appui des candidatures, les entreprises devront fournir un dossier complet comprenant les pièces prévues aux articles 48 et 49 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

5- Critères d'attribution :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont identiques pour chacun des lots et pondérés de la manière suivante :

1 - Valeur technique de l'offre : 60 % apprécié en fonction de la composition de l'équipe pluridisciplinaire chargée de l'étude (30 %) et des références sur un territoire équivalent (30 %)

2 - coût des prestations : 40 %

6- Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date de réception des offres.

7- Retrait du dossier de consultation

Le Dossier de Consultation des Entreprises est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre profil d'acheteur : <http://www.synapse-entreprises.com> ou peut être retiré au secrétariat de la Mairie de TROUILLAS

8- Remise des offres

Date limite de réception des offres : le 15 mars 2019 à 17 heures.

Les offres devront être rédigées en français.

Unité monétaire utilisée : euro

La transmission des candidatures et des offres par voie électronique est imposée sur notre profil d'acheteur : <http://www.synapse-entreprises.com>

Une offre reçue par papier sera considérée comme irrégulière.

9- Renseignements complémentaires

Renseignements d'ordre administratif et technique :

MAIRIE DE TROUILLAS - Avenue des Albères-66300 TROUILLAS

Tel : 04.68.53.06.17

Renseignements relatifs à l'usage de la plate-forme :

SYNAPSE Entreprises info@synapse-entreprises.com ou par téléphone 01.72.33.90.70

10- Date d'envoi à la publication :

Le 21 février 2019

Le Maire
Rémy ATTARD

